



Résidence CERDANA

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Toulouse

La résidence propose des studios meublés de 18 m² à 26 m².



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

46-48 bd Déodat de Séverac
31300 Toulouse

Contact résidence
05 62 86 75 86

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

Studios meublés
de 18 m² à 26 m².

Loyer/mois à partir de

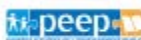
479 € TTC*

* TEOM incluse au 1/12/2019, hors électricité

- Consommations énergétiques indicatives catégorie D.
- Gaz à effet de serre catégorie B.

Frais de dossier à partir de 220 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



**Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement Social (ALS)** qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Intendant
Agent de
permanence



Linge de
maison**



Laverie**



Local à vélos



Ménage



Parking**



Aspirateur



Salle de
travail



Meublé



Ping-pong

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, wc.
- La pièce principale équipée : lit, bureau, table, chaises, étagères, placard de rangement.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques vitrocéramiques, placard bas, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.

Les logements du Cerdana 2 disposent d'une télévision écran plat mural.

Des studios sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes les questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : digicode ou badge, laverie**, internet**, foyer, local à vélos, aspirateurs en libre service, salle de coworking, terrasse commune, salle avec table de ping-pong, prêt de service à raclette et fondue, de fer et planche à repasser.

Le loyer inclut :

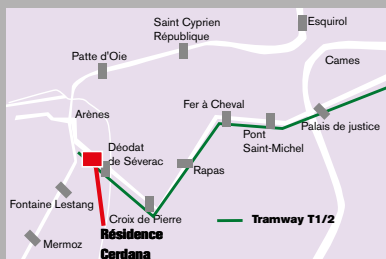
- Le ménage du logement environ toutes les sept semaines.
- La mise à disposition des mobiliers et des équipements collectifs.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien VMC, matériel de sécurité.
- L'eau froide.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité). Pour le Cerdana 2, facturation des consommations électriques chaque trimestre.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 août 1987.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'accès internet.
- Le ménage supplémentaire et le linge de maison (option)**.
- L'assurance locative obligatoire souscription possible au bureau de la résidence.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Son emplacement recherché la positionne à moins de 50 mètres des commerces. Les logements modernes et fonctionnels sont répartis en deux immeubles à taille humaine.

La résidence est desservie par la ligne de tramway T1 (arrêt Déodat de Severac) qui mène à l'aéroport en moins de 25 min. À un arrêt de Tramway (arrêt Arènes) vous avez accès à un pôle multimodal (bus 14, 34, 46, 64, 65, 67, métro A et la ligne SNCF C). Le métro A dessert l'université Jean-Jaurès en moins de 10 min ainsi que l'ensemble des établissements d'enseignement et le centre-ville.

